



HAL
open science

Licence Sciences naturelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences naturelles. 2014, Université Lille 1 - Sciences et technologies. hceres-02037209

HAL Id: hceres-02037209

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037209v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences naturelles

de l'Université Lille 1 - Sciences et
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences naturelles

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008917

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 1, Villeneuve d'Ascq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences, technologies, santé*, mention *Sciences naturelles*, de l'Université Lille 1, mise en place en 2010, est axée sur les métiers de l'enseignement : elle débouche en master, à travers deux parcours, sur la préparation du concours de professorat des écoles (parcours multidisciplinaire *Biologie-Géologie* Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles-CRPE, ou parcours *BG*) ou des concours CAPES/Agrégation de professorat des collèges et lycées (parcours *Sciences de la vie et de La Terre* CAPES-Agrég, ou parcours *SVT*). Le parcours multidisciplinaire *BG* est la seule formation de ce type en biologie au niveau du PRES. De par ses objectifs, il est l'équivalent de la licence mention *Sciences exactes* du portail Sciences Exactes & Sciences de l'Ingénieur de Lille 1, mention avec laquelle le parcours *BG* partage plusieurs unités d'enseignement (UE) fondamentales. Le parcours *SVT* est quant à lui proposé dans d'autres universités du PRES.

Ces deux parcours ont comme débouchés logiques, et de droit, les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Ils peuvent aussi mener à d'autres masters ou à des professions à multi-compétences nécessitant un bon bagage scientifique, même si l'objectif principal de cette mention n'est pas une insertion professionnelle immédiate. Ces deux parcours contribuent également à la démarche citoyenne nécessaire à tout futur enseignant, en développant le sens de l'analyse, que ce soit d'un point de vue logique ou critique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences, technologies, santé*, mention *Sciences naturelles*, de l'Université Lille 1 est formée de deux parcours bien différenciés à partir du quatrième semestre (S4), mais aux objectifs clairement définis et affichés, et aux résultats très positifs. Chaque parcours présente un ensemble d'UE parfaitement adapté à son objectif : des UE scientifiques d'approfondissement, des UE de formation aux matières fondamentales de l'école primaire et des UE préprofessionnelles pour le parcours *BG*, des UE balayant l'ensemble du champ des connaissances en Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement (SVTE) pour le parcours *SVT* avec une proportion Biologie/Géologie de 3/1, qui correspond au contenu du concours. La première année (L1) est commune à deux autres licences du secteur SVTE (mentions *Biologie* et *Terre et environnement*) pour aider à l'orientation des entrants. La mention *Sciences naturelles* s'individualise au troisième semestre (S3), et les deux parcours se différencient au quatrième semestre (S4). La spécialisation est donc très progressive, mais laisse aussi largement le temps (du S4 au S6) pour approfondir les enseignements et acquérir les compétences spécifiques à chaque parcours. Le fait que les UE du S3 soient mutualisées avec les mentions de *Biologie* et de *Terre et environnement*, de même qu'un certain nombre d'UE du parcours *SVT* du S4 au S6, facilite les réorientations éventuelles en cours de cursus. La spécificité enseignement de ces deux parcours implique aussi une large part de compétences transversales validées au sein des UE disciplinaires, en plus des UE de compétences transversales communes avec les autres mentions (Technologies de l'information et de la communication, Langues vivantes et Projet personnel et professionnel) ou spécifiques à ces deux parcours (Informatique instrumentale pour la pédagogie et l'enseignement). Cet ensemble permet l'acquisition de plus de 10 % de compétences transversales sur les trois ans de la licence. La licence n'est pas proposée en formation continue.

Une attention toute particulière est portée à l'accueil et à l'intégration en L1 (présence d'enseignants référents, tutorat en mathématiques et physique, soutien en chimie), au suivi des étudiants et à l'aide à leur réussite via une politique d'établissement volontariste, bien reprise par les responsables de la mention. On peut citer comme exemple de dispositif original et fonctionnel l'existence d'un parcours aménagé pour mettre les lycéens venant des baccalauréats professionnels ou non scientifiques au niveau d'une L1 en Sciences de la Vie et de la Terre, avec un taux de réussite équivalent à celui de la L1 classique. Le fort taux de mutualisation des UE entre le parcours *SVT* et la mention *Biologie* facilite les réorientations, mais quasi-uniquement dans le sens *Biologie* vers *SVT*. Les taux de réorientations entre les différentes mentions du secteur SVTE ou entre parcours de la mention *Sciences naturelles* mériteraient d'être connus. Les taux de réussite en fin de licence sont excellents en parcours *BG* (plus de 90 %), plus variables pour le parcours *SVT* (de 57 à 74 %), sans que cela soit commenté.

La poursuite d'études en master constitue le débouché principal de cette licence. Plus de 80 % des étudiants continuent en master *MEEF* pour passer le CAPES ou préparent le concours de professorat des écoles, avec des taux d'admissibilité de 60 % pour le parcours *SVT* et de 55 % pour le parcours *BG*. Même si ces données sont encore parcellaires, elles témoignent de la bonne adaptation de cette licence à la poursuite d'études vers les masters et concours correspondants. L'enquête sur la promotion 2009 montrait que la grande majorité des autres diplômés de cette année-là étaient en situation d'insertion professionnelle, sans qu'il soit précisé dans quel métier ni à quel niveau.

Le comité de pilotage est constitué du responsable de mention, assisté des directeurs d'étude, des responsables de parcours et des responsables des mentions connexes *Biologie* et *Sciences exactes*. Il existe un conseil de perfectionnement par parcours, qui réunit représentants des masters, des étudiants et des professionnels, ce qui facilite grandement la gouvernance de cette mention constituée de deux parcours avec des contenus différents. Des évaluations sont également réalisées par les étudiants, qui conduisent à une perception inégale de la qualité des parcours. La commission pédagogique paritaire a démontré son utilité et le comité de pilotage une certaine réactivité en corrigeant certaines insuffisances. Néanmoins, il serait utile de généraliser la prise en compte de l'avis des étudiants. Une réflexion de l'équipe pédagogique est actuellement en cours en vue de fusionner les deux mentions de préparation au concours CRPE (licence de *Sciences naturelles* et licence de *Sciences exactes*). Cette mutualisation, compréhensible du point de vue de l'établissement, pose toutefois la question du maintien de la mention *Sciences naturelles* avec l'unique parcours *SVT*.

- Points forts :

- Une mention formée de deux parcours bien distincts, aux objectifs clairement définis et aux résultats très positifs en termes de poursuite d'études.
- Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite importants.
- Une attention particulière donnée aux compétences génériques et à la professionnalisation (particulièrement dans le parcours multi-disciplinaire *Biologie-Géologie*).
- Une part significative des enseignements mutualisés avec la mention *Sciences exactes*.

- Points faibles :
 - Un manque de données sur les réussites aux concours (positionnement national).
 - Une perception inégale de la qualité des parcours par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier pourrait être complété en renseignant sur le devenir des étudiants et sur les taux de réussite en master et aux concours. Une meilleure prise en compte des évaluations étudiantes permettrait d'améliorer le processus de pilotage de la mention. Le choix de mention trop précoce dès le L1 pourrait être corrigé par l'introduction d'un portail commun unique aux trois mentions du secteur SVTE au S1. Enfin, la mention pourrait être proposée en formation continue.



Observations de l'établissement

S. Le Villain

Le Président
à
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

N/REF : SM/SLV/PP/2014-24

OBJET : Observations rapports AERES

Villeneuve d'Ascq, le 21 mars 2014

Suite aux rapports d'évaluation des formations de Lille1, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

Le Président

Philippe ROLLET

PJ : Liste des formations n'appelant pas d' observations.

**Liste des formations n'appelant pas d'observations
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

LICENCES

Domaine Sciences, Technologies, Santé

- Licence Informatique
N° demande : S3 LI1 50008920
- Licence Physique
N° demande : S3 LI1 50008925
- Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales
N° demande : S3 LI1 50008927
- Licence Mécanique, génie mécanique, génie civil
N° demande : S3 LI1 50008924
- Licence Electronique, électrotechnique, automatique
N° demande : S3 LI1 50008913
- Licence Sciences naturelles
N° demande : S3 LI1 50008917
- Licence Biologie
N° demande : S3 LI1 50007574
- Licence Terre et environnement
N° demande : S3 LI1 50008915

Domaine Droit, Economie, Gestion

- Licence Economie et management
N° demande : S3 LI1 50008922
- Licence Economie appliquée
N° demande : S3 LI1 50008923

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence Sociologie - Ethnologie
N° demande : S3 LI1 50008916

Le Président de l'Université



Ph. ROLLET